



CIPRA

VERSION FRANÇAISE ISSN 2225-3882

ALPENSCÈNE

LA REVUE DE LA CIPRA

N° 101 / 2016



L'espace n'est pas infini

La qualité de vie repose sur l'aménagement du territoire

Éditorial Page 3

Visages Alpins

Fred Frohofer Page 4

L'espace n'est pas infini

Espaces finis , besoins infinis : la quadrature du cercle ?

Aménager le territoire avec sobriété, multifonctionnalité et participation Page 5

Repenser l'espace

Exemples de changements d'affectation dans les Alpes Page 8

Planifier avec des mots et des sentiments

Le déclin exige un changement d'approche et d'outils Page 10

Panorama

Une commune en chemin vers une plus grande qualité de vie Page 12

Entretien avec Gianluca Cepollaro

« Appréhender l'espace comme système de relation » Page 14

Dialoguer même s'il y a conflit

La prévention des risques d'inondation touche un grand nombre d'intérêts différents Page 17

Espaces protégés en transition

Une carte présente des espaces naturels menacés dans les Alpes Page 18

Respecter le vide

Essai de Karina Liechti et Raimund Rodewald Page 19

Regard oblique Porte ouverte aux idées nouvelles

Bilan de trois années pour le Conseil des jeunes de la CIPRA Page 20

Par monts et par vaux Page 22 Point d'orgue Page 23

Bande-annonce Page 24



Maquette photo de couverture: Noah Studach; Photos: Jonas Studach (Photo de couverture), Frank Schultze (P2 en haut), Andrin Winteler (P2 en bas), response & ability GmbH (P3)

Vienne, septembre 2016

Chères lectrices, chers lecteurs,

L'espace est fini. Propos qui peut paraître banal, si l'on ne pense pas à l'échelle de l'univers. On s'étonne à plus forte raison, dans les Alpes, de voir cohabiter tant d'utilisations pour un même espace. Vie quotidienne et travail, loisirs et vacances, production d'énergie et consommation d'eau, sans oublier la protection de la nature, sont autant de besoins qui rivalisent à l'envi. Et nous agissons parfois comme si nous avions tout l'espace du monde – et même plus. Aménager le territoire dans les Alpes nécessite aussi de tirer les leçons de villes progressistes, qui proposent par exemple des méthodes pour densifier l'habitat, et lutter ainsi contre le mitage, ou pour canaliser les flux de visiteurs dans les espaces naturels de plus en plus réduits. Les décideurs comme les habitants ne manqueront pas de grain à moudre pour trouver des solutions spécifiquement alpines. Ce numéro d'Alpenscène ne prétend pas être un manuel d'outils techniques et politiques pour l'aménagement du territoire ; il raconte plutôt des histoires, parle aussi de visions, évoque certains défis, et souhaite apporter des idées pour contribuer au bien vivre dans les Alpes. Karina Liechti et Raimund Rodewald de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage proposent un point de vue quelque peu inhabituel dans leur plaidoyer pour une approche respectueuse des espaces vides et du temps libre. Enfin, la rubrique « Point d'orgue » vous révélera tout depuis les espaces



d'observation jusqu'aux espaces à bagages, en passant par la piraterie spatiale et la manière de s'en protéger. L'engagement des jeunes est décisif pour l'avenir de l'espace alpin. Dans la rubrique « Regard oblique », Luzia Felder dresse un bilan provisoire des possibilités de participation pour les jeunes dans le cadre du Conseil des Jeunes de la CIPRA. Le thème de l'aménagement du territoire est tout à fait d'actualité dans les Alpes : Les ministres chargés de l'aménagement du territoire des Etats alpins ont préparé une déclaration « Aménagement du territoire et développement durable », qui doit être adoptée à la Conférence alpine de 2016. Parallèlement, plusieurs interventions sont prévues pour la Semaine alpine du 12 au 15 octobre à Grassau/D sur les questions d'aménagement du territoire, notamment de la part de la CIPRA. Celle-ci présentera la façon dont les espaces encore peu impactés peuvent être abordés, mis en valeur et protégés de la mainmise extérieure. Je me réjouis de vous retrouver à Grassau et souhaite que cette lecture stimulante vous ouvre de nouveaux horizons sur les espaces alpins et leur avenir!

Christian Baumgartner

Vice-président CIPRA International

CIPRA, UNE ORGANISATION AUX ACTIVITÉS ET AUX VISAGES MULTIPLES

La Commission Internationale pour la Protection des Alpes, la CIPRA, est une organisation faîtière non gouvernementale avec des représentations nationales dans sept pays alpins ; elle regroupe plus de cent associations et organisations. Elle oeuvre pour un développement durable dans les Alpes, comprenant la préservation du patrimoine culturel et naturel, de la diversité régionale, ainsi que la proposition de solutions transnationales répondant aux problèmes rencontrés dans l'espace alpin.

MENTIONS LÉGALES

Éditeur: CIPRA International **Rédaction:** Barbara Wülser (rédactrice en chef), Claire Simon **Autres auteurs:** Christian Baumgartner, Barbara Wülser, Claire Simon, Corinne Buff, Wolfgang Pfefferkorn, Cristina Dalla Torre, Karina Liechti, Raimund Rodewald, Sabine Volgger, Luzia Felder **Traductions:** Violaine Simon, Nataša Leskovic Uršič, Reinhold Ferrari, Marianne Maier **Relecture:** Claire Simon, Nina Pirc, Francesco Pastorelli, Barbara Wülser **Concept graphique et mise en page:** Jenni Kuck **Impression:** Buchdruckerei Lustenau/A **Tirage:** 14.000 exemplaires

Paraît périodiquement en version française, allemande, italienne et slovène. La reproduction des articles de cette revue est autorisée sur demande à condition d'indiquer les sources et d'envoyer un exemplaire souhaite après parution.

Abonnements: Alpenscène peut vous être envoyé gratuitement par CIPRA International : www.cipra.org/alpenscene

Alpenscène est publiée par CIPRA International avec l'aimable soutien de la Principauté du Liechtenstein et de la fondation Aage V. Jensen Charity Foundation. Nous nous réjouissons de chaque don envoyé à IBAN LI43 0880 5502 2047 8024 0, BIC VPBVL12X (en francs suisses) ou IBAN AT18 20604 03100411770, BIC SPFKAT2B (en euros).



GOUVERNEMENT DE LA PRINCIPAUTÉ DU LIECHTENSTEIN



Aage V. Jensen Charity Foundation/LI

CIPRA INTERNATIONAL
Im Bretscha 22, LI-9494 Schaan
Tel.: +423 237 53 53 **Fax:** +423 237 53 54
E-Mail: international@cipra.org **Web:** www.cipra.org

COMITÉS NATIONAUX

CIPRA Österreich
im Umweltdachverband, Strozzigasse 10/7-9, A-1080 Wien
Tel.: +43 1 401 13 36 **Fax:** +43 1 401 13 50
E-Mail: oesterreich@cipra.org **Web:** www.cipra.org/at

CIPRA Schweiz
Postfach 22, CH-3800 Interlaken
Tel.: +41 33 822 55 82 **Fax:** +41 33 822 55 89
E-Mail: schweiz@cipra.org **Web:** www.cipra.ch

CIPRA Deutschland
Moosstraße 6, D-82279 Eching a. Ammersee
Tel.: +49 8143 271 50 11 **Fax:** +49 8143 271 50 11
E-Mail: info@cipra.de **Web:** www.cipra.de

CIPRA France
5, Place Bir Hakeim, F-3800 Grenoble
Tel.: +33 476 42 87 06 **Fax:** +33 6 73 04 16 19
E-Mail: france@cipra.org **Web:** www.cipra.org/fr

CIPRA Liechtenstein
c/o LGU, Dorfasse 46, LI-9491 Ruggell
Tel.: +423-232 52 62 **Fax:** +423 237 40 31
E-Mail: liechtenstein@cipra.org **Web:** www.cipra.org/li

CIPRA Italia
c/o Pro Natura, Via Pastrengo 13, I-10128 Torino
Tel.: +39 011 54 86 26 **Fax:** +39 011 503 155
E-Mail: italia@cipra.org **Web:** www.cipra.org/it

CIPRA Slovenija
društvo za varstvo Alp, Trubarjeva cesta 50, SI-1000 Ljubljana
Tel.: +386 59 071 322 **E-Mail:** slovenija@cipra.org
Web: www.cipra.org/sl

REPRÉSENTATION RÉGIONALE

CIPRA Südtirol / Alto Adige
c/o Dachv. für Natur- und Umweltschutz, Kornplatz 10, I-39100 Bozen
Tel.: +39 0471 97 37 00 **Fax:** +39 0471 97 67 55
E-Mail: info@umwelt.bz.it **Web:** www.umwelt.bz.it

Membre associé
Nederlandse Milieu Groep Alpen (NMGA)
Keucheniushof 15, NL-5631 NG Eindhoven
Tel.: +31 40 281 47 84 **E-Mail:** nmga@bergsport.com
Web: www.nmga.bergsport.com

« On peut presque tout partager »

Fred Frohofer incarne le « nous » : ce « facilitateur en matière de sobriété » cherche avec d'autres personnes des formes d'habitat et de travail économes en espace.

Le 18 avril, Fred Frohofer a dû faire la vaisselle. Il le savait depuis des mois. Cela tombe sur lui environ quatre fois par an ; il en a pour une heure. Cet homme de 53 ans habite dans un cluster de la coopérative Kalkbreite à Zürich, en Suisse : une pièce, 38 m², bureau, lit, cuisine, coin repas, salle de bain – tout ce dont il a besoin à titre personnel est là. Il partage tout le reste avec les autres habitants de ce lotissement pionnier de logements à but non lucratif. Cuisinière, chambre d'amis, bibliothèque, garde des enfants. « On peut presque tout partager », Fred Frohofer en est convaincu. Il se qualifie lui-même de « facilitateur en matière de sobriété », expression qui se veut résolument



obscur pour tout le monde. Les yeux bleu clair éclaboussent les rides du sourire. « Nous devons établir de nouvelles unités sémantiques. » Le concept de durabilité ne veut plus dire grand-chose, d'après lui. Nous, c'est-à-dire beaucoup de personnes différentes : voisins, compagnons de route, jeunes, commanditaires, auditeurs, penseurs. Il s'inspire de leurs idées, échange avec eux, les enthousiasme pour ses idées.

En tant que facilitateur, Fred Frohofer fait des exposés et anime des séminaires sur les modes de vie de demain – notamment pour la CIPRA dans le cadre du projet jeunesse I-LivAlps et de l'exposition itinérante sur le prix d'architecture « Constructive Alps ». Il accompagne des actions et des projets visant la sobriété, la subsistance et la résilience, crée les contenus et la mise en page de publications, édite de la musique et fait bien d'autres choses encore. Grâce à un héritage, cet électricien radio et télévision peut suivre sa vocation. Pour lui qui avait gagné sa première paie à 13 ans comme photographe de presse, l'école était une perte de temps. Pour choisir son apprentissage, il avait procédé par élimination : plutôt trois ans que quatre, pas de bruit, pas de saleté. Il n'a ensuite jamais exercé son métier, mais a aménagé des studios radiophoniques et des disco-

thèques, monté des baffles, vendu des CD et des appareils de mesure audio. Il a abandonné l'acoustique, mais en a gardé un acouphène.

L'AMBASSADEUR

En 2010, il a rencontré P.M., Hans E. Widmer de son vrai nom, pour la première fois. Fred Frohofer travaillait comme rédacteur pour le magazine suisse pour consommateurs, « Beobachter » et un de ses collègues avait interviewé l'auteur-culte suisse qui avait formulé un nouvel ordre mondial dans son petit livre « Bolo'bolo » en 1983. Fred Frohofer avait acheté son nouveau livre « Redémarrer la Suisse » et l'avait lu le soir même. Une semaine plus tard, il

participait à la création de l'association du même nom, qui s'est donné pour devise : « Savourer ensemble au lieu de renoncer tout seul ». Le noyau central est constitué par des voisinages agréables à vivre. Ceux-ci sont liés à une base agricole qui leur fournit les produits alimentaires – légumes, céréales, fromage, viande –, et leur offre la possibilité de mettre eux-mêmes la main à la pâte. « Nous prenons pour repère les villages de l'espace alpin. » Il faut 500 à 800 personnes pour qu'un voisinage fonctionne. Les mains de Fred Frohofer modèlent des carrés. La coopérative Kalkbreite s'inspire de « Bolo'bolo ». Il est cependant convaincu qu'on peut atteindre bien davantage. Fred Frohofer prend l'alimentation très à cœur. Plus précisément, les champignons. Les champignons sont économes en espace, écologiques, cultivables de manière décentralisée, digestes. « Notre forte consommation de viande nous prépare d'immenses problèmes. Les champignons sont une alternative remarquable. » ▲

Barbara Wülser

CIPRA International

www.frohofer.ch (de), www.neustartschweiz.ch/fr

Espaces finis, besoins infinis : la quadrature du cercle ?



La vie des gens
façonne le paysage
(photo : Vallée du Rhin alpin).

L'aménagement du territoire tente d'organiser la diversité des besoins sur un territoire fini. La tâche n'est pas aisée lorsque s'affrontent des objectifs globaux et des intérêts locaux, dans un territoire alpin traversé d'innombrables frontières administratives.

Dans les Alpes il y a tant d'espace, la nature prend ses aises. Arnold Hirschbühl, maire de Krumbach en Autriche, bouscule cette idée reçue. « Le prix du terrain est encore trop bas dans les communes de montagne car le paysage continue à être grignoté par les maisons individuelles qui se construisent ». Sa commune est située à 732 mètre d'altitude dans le Bregenzerwald et la population -1100 habitants en 2016- est en constante augmentation depuis les années 1940. Pour limiter le mitage urbain, le maire mène une politique de densification, avec par exemple la construction d'immeubles d'habitation au centre du village. La commune accorde une place centrale à la qualité architecturale et paysagère, à la sobriété, à la multifonctionnalité ainsi qu'à la participation des habitants pour assurer l'intégration des nouvelles constructions dans le village. L'exemple de Krumbach préfigure la pratique d'un aménagement du territoire durable, au service du bien commun et de la qualité de vie de chaque individu. La réalité dans les Alpes en est encore éloignée.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ?

La notion d'aménagement du territoire se réfère à un ensemble d'instruments mis en œuvre par des acteurs publics ou privés, par délégation, visant à organiser l'utilisation d'un territoire donné. C'est la tentative d'établir une planification intégrée dans des systèmes politiques et économiques forgés par une approche sectorielle. C'est une démarche qui implique un grand nombre d'instruments, d'acteurs et de secteurs. L'histoire et les cultures politiques différentes à travers l'arc alpin, ont forgé diverses formes d'aménagement du territoire et réparti les compétences de façon variable (alpmonitor.cipra.org). L'aménagement du territoire a vu le jour dans les pays alpins à partir des années 1950. Dans la plupart des pays, l'Etat reste en retrait. En Allemagne, par exemple, les collectivités territoriales (Kreis et Länder) accordent la priorité à une répartition locale des différentes formes d'occupation du sol avec pour objectif de préserver la qualité du cadre de vie. A l'inverse, en France, l'Etat est le maître du jeu, mettant l'accent sur des plans nationaux et des grands projets structurants. La décentralisation des années 1980 a remodelé les rapports entre l'Etat et les collectivités, en renforçant la mise en place de contrats d'objectifs et la planification locale du territoire. Si le point de départ dans chaque pays alpin était différent, les

constats et principes directeurs convergent de plus en plus. Cela se cristallise notamment avec la Convention alpine et son protocole « aménagement du territoire et développement durable » qui pose les bases dans les années 1990, d'une vision partagée, favorable à un aménagement du territoire économe en ressources, respectueux de la nature, équitable, solidaire et propice au développement local des territoires de montagne.

AU FINAL, QUI DÉCIDE ?

Bien que ces principes soient repris dans les instruments de la plupart des Etats, régions, cantons, provinces et Länder alpins, les objectifs ne sont pas encore atteints. La consommation d'espace et de ressources augmente, les déséquilibres entre pôles urbains et régions périphériques se renforcent et les principes de péréquation sont remis en question. Dans bien des cas, les décisions sont prises davantage en fonction d'intérêts individuels et locaux, au détriment des considérations environnementales, sociales et économiques globales, telles que le changement climatique. Le juste niveau de prise de décision est régulièrement débattu et remodelé (interview p.14). A chaque pays et culture de trouver le juste équilibre entre contraintes imposées par le haut et autonomie de décision locale. Néanmoins, l'expérience des dernières décennies indique que le développement soutenable doit être ancré comme objectif contraignant au niveau national et transnational. Les solutions pour atteindre cet objectif doivent être recherchées et mises en œuvre avec une forte participation des collectivités locales et des citoyens. Ils ont besoin pour ce faire de formations, de soutien financier et d'un appui technique. Le territoire alpin est marqué par plusieurs zones transfrontalières très dynamiques, qui représentent un défi particulier en matière d'aménagement du territoire. La complexité en termes de gouvernance est multipliée par la présence de deux ou trois Etats. Des plateformes de coopération transfrontalière ont été mises en place, telles que le Conseil du Léman ou la Raumordnungskommission Bodensee. L'aménagement du territoire figure à l'agenda de la plupart de ces structures, permettant aux acteurs de se rencontrer et d'échanger des informations. Toutefois ces plateformes devraient être dotées de possibilités de décision et d'action renforcées afin d'assurer une cohérence territoriale et une gestion commune des enjeux partagés, tels que la mobilité et l'étalement urbain.

L'aménagement du territoire est certes une démarche clef pour rendre le développement plus soutenable, mais elle n'est pas simple à mettre en œuvre, puisque qu'elle est soumise à une multitude de tendances et se trouve à la confluence d'intérêts de plus en plus nombreux et divergents. En réponse au changement climatique, les Etats alpins lancent leurs politiques de transition énergétique, avec un regard particulièrement intéressé vers les potentiels des régions alpines en matière d'énergies renouvelables. Au nom de ces énergies, la préservation d'espaces de nature est remise en cause. Face au besoin croissant de mobilité, les projets d'infrastructures de transport se multiplient, non sans laisser de nouvelles traces dans les paysages naturels et culturels alpins. La fragmentation de l'économie et la compétition mondiale, dont découlent la fragilisation des économies régionales, justifient de nombreuses mesures de soutien à l'économie, faisant fi du principe de durabilité économique, écologique et sociale. C'est notamment le cas du secteur du tourisme qui, face à la concurrence mondiale, s'octroie de plus en plus d'espace pour développer les infrastructures existantes ou en créer de nouvelles. Sur le plan démographique, au rythme des migrations, certains villages se désertifient alors que la densité démographique explose dans d'autres régions des Alpes. La qualité de l'habitat et du milieu de vie, l'accès aux services et les liens sociaux sont ainsi soumis à rude épreuve, d'un côté comme de l'autre (encadré p.7).

REmplir ou ResPECTER LE « VIDE » ?

Face à cela, la solution de facilité est bien souvent de remplir les espaces considérés comme « vides », composés en majorité de milieux naturels et de zones agricoles. En effet, alors que certaines parties prenantes insistent sur l'importance de préserver ce « vide » (voir essai p.19), un grand nombre d'acteurs le considère comme moins « utile » et destinent ces espaces à de nouvelles fonctions qu'ils jugent plus utiles, voire rentables. C'est ignorer l'importance socio-économique et écologique de ces espaces, qui nous rendent de nombreux services écosystémiques, tels que la régulation des inondations ou encore l'absorption de CO₂ par les forêts. Un espace fini et des besoins infinis ont du mal à faire bon ménage. Les conflits doivent être mis sur la table, entendus, débattus, en suivant quelques principes: sobriété, multifonctionnalité et participation. Comme de nombreuses politiques publiques, face aux défis et besoins nouveaux, l'aménagement du territoire doit évoluer, réaffirmer ses acquis, acquérir de nouvelles compétences, s'ouvrir à la société, inventer et expérimenter des outils nouveaux. Certains expérimentent déjà, et on en goûte les fruits, par exemple à Krumbach. ▲

Claire Simon
CIPRA International



Dans l'idéal, habitantes et habitants sont à la table des négociations lors des démarches de planification.

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE EN POINT DE MIRE

La CIPRA examine le thème de l'aménagement du territoire sous différents angles. Le projet alpMonitor, par exemple, montre comment aborder des processus d'aménagement du territoire au niveau communal et quelles sont les pierres d'achoppement (Panorama p.12/13). Un outil en ligne sur alpmonitor.cipra.org permet d'expérimenter différentes démarches. Dans le champ d'action « Nature et être humain», une carte des Alpes présente des espaces protégés concernés par des transformations et les implications pour les hommes et la nature (p.18). La CIPRA mettra également l'accent sur ce thème lors de la session « Là où brame le cerf et gronde le torrent » au cours de la Semaine alpine à Grassau/D (Par monts et par vaux p.22). Avec les projets du programme Espace Alpin AlpES et Spare, CIPRA International et ses partenaires souhaitent contribuer à la préservation des services rendus par les espaces naturels. Une grande attention a été accordée à la lettre ouverte de CIPRA International adressée à la Conférence sur l'aménagement du territoire des pays alpins en avril 2016 à Murnau/D et à l'appel de CIPRA Allemagne, CIPRA Autriche et CIPRA Haut-Adige pour un arrêt total de l'extension à grande échelle des domaines skiables.

www.cipra.org/fr/biodiversite-paysage
alpmonitor.cipra.org

Repenser l'espace

Nous avons fait un tour d’horizon dans l’espace alpin : une ancienne station de collecte du lait se transforme en café, la gare d’autrefois abrite une bibliothèque, une grange abandonnée est utilisée par l’administration communale. De nombreux espaces « en fin de carrière » sont affectés à un nouvel usage et retrouvent un nouveau souffle. Ils contribuent à une utilisation économe du sol, qui est une ressource limitée. Multifonctionnalité, sobriété et haute qualité du bâti sont des critères importants pour la réussite. Ainsi restent en mémoire les histoires des murailles et des poutres anciennes tandis qu’au même moment une nouvelle page d’histoire s’écrit. Quand l’imagination, l’initiative, la compétence et la volonté entrent en jeu, un lieu désolé peut devenir un lieu de vie, la cohésion de la communauté humaine sont renforcées et l’innovation sociale se met en branle. ▲

Corinne Buff
CIPRA International



Café Fuerte, divers lieux/A/CH

SPECTACLES EN PLEIN PAYSAGE

Repenser l'espace est ici poussé à l'extrême. Un groupe de jeunes professionnels du théâtre autour de Danielle Strahm et de Tobias Fend font du théâtre professionnel dans l'espace alpin. Le paysage leur sert de scène, sans exclure les événements imprévus tels que tempête de neige ou sonneries de cloches. Leurs représentations ont lieu dehors sur une montagne, devant un mayen, dans une télécabine ou dans le bowling d'une auberge de campagne. L'espace du jour est à chaque fois repensé, réinterprété, rechargé pour un nouvel emploi. Ces métamorphoses nous disent, comme une parabole, que rien n'empêche de redéfinir et de refaçonner un lieu ou un espace comme on l'entend.

www.cafefuerte.ch (de)

Hébergements pour demandeurs d’asile, divers lieux

DE VIEUX HÔTELS CONVERTIS EN HÉBERGEMENT POUR DEMANDEURS D'ASILE

Diverses destinations touristiques des montagnes suisses ont transformé d’anciens hôtels et centres de vacances en abri temporaire pour demandeurs d’asile, par exemple à Laax dans le canton des Grisons ou à Grindelwald dans le canton de Berne – signe des temps, où l’on voit des infrastructures touristiques qui avaient été mises au rebut, reprendre du service pour résoudre des problèmes actuels.



Photos P8: Andrin Winterler (à gauche), picawiss.ch (à droite), P9 Contrada Beltramelli (en haut), Laurent Meyer (à droite), Sven Beham (à gauche)



Contrada Beltramelli, Villa di Tirano/I

HÔTELLERIE, CONGRÈS, MANIFESTATIONS ET EXPOSITIONS DANS UN ANCIEN DOMAINE AGRICOLE

Au cœur du petit village de Villa di Tirano en Valteline, la Via Beltramelli abrite une bâtisse dont les murs datent du XVII^e siècle. Si les murs pouvaient parler, ils nous raconteraient plus d’une anecdote sur la vie paysanne, les contrebandiers et les gardes-frontières. Après une période inoccupée, cette ancienne ferme a été rénovée en douceur, avec des matériaux de réemploi venus d’autres bâtiments rasés. On peut désormais y passer des vacances, célébrer des fêtes, visiter des expositions ou participer à des ateliers, et le village de Villa di Tirano voit aujourd’hui revivre son cœur. Sobriété et qualité de la rénovation, usage polyvalent, préservation et poursuite de l’histoire et de l’identité du bâtiment, sont les maîtres-mots qui peuvent décrire la Contrada Beltramelli.

www.contradabeltramelli.com (de/it/en)



Engländerbau, Vaduz/LI

UN ANCIEN BÂTIMENT INDUSTRIEL DEVIENT ESPACE D'ART

Le Engländerbau est l'histoire d'un bâtiment qui a toujours retrouvé de nouvelles fonctions. Construit à l'origine par une entreprise de loterie anglo-américaine dans les années 1930 dans la petite ville de Vaduz au Liechtenstein, son utilisation a connu de nombreux changements au cours des 80 dernières années. Il a abrité une station de radio à une certaine époque, une usine dentaire à une autre époque. Il sert actuellement d'espace d'exposition d'art. Que deviendra-t-il demain ?

www.kunstraum.li (de)



Altipolis, Briançon/F

UN PÔLE D'INNOVATION DANS UNE ANCIENNE CASERNE

De nombreux pays alpins possèdent des infrastructures militaires telles que casernes ou bunkers en attente d'une nouvelle affectation. Il revient alors aux services publics de ne pas gaspiller les terrains souvent conséquents qu'occupent ces constructions et de leur trouver une utilisation multifonctionnelle. On en voit un exemple à Briançon, dans le département des Hautes-Alpes. Là où jadis dormaient les soldats se trouvent aujourd'hui des ateliers, des bureaux, des salles de détente et de conférences. Le bâtiment abrite même un espace de coworking. En bref, sous les toits de la vieille caserne est né un pool d'innovation économique.

www.ccbrianconnais.fr

Les aménagements bien coordonnés entre eux ont transformé le village asphyxié par la circulation en un lieu où il fait bon vivre. Pour l'inauguration, les habitants de Bourg-les-Alpes invitent leurs voisins. Leur surprise est grande, et ils aimeraient en faire autant dans leur commune.

B3

Pendant un temps, on a l'impression que tous sont d'accord. Mais le boucher Humbert dépose un recours : il a besoin de place de stationnement pour ses clients. Madame Chappaz, du jardin d'enfants voisin, proteste ; elle craint pour la sécurité des enfants. On remet tout à plat, on renégocie, on conçoit et on rejette. Enfin, la solution : le jardin d'enfants sera intégré dans le nouveau centre scolaire, construit grâce à des finances locales saines.

B2

L'administration communale fait appel à des experts en aménagement et en démarche participative. Ils s'accordent avec les habitantes et habitants sur une démarche et sur les objectifs. Ils développent plusieurs variantes, tirent les besoins et les questions au clair, sous-pèsent les arguments. Un centre de village vivant et sans circulation chaotique, quelle belle idée !

B1

Après la fin du chantier, il n'y a quasiment plus de voiture dans le village. Le centre paraît mort, les commerces ferment, il n'y a plus de financement pour la nouvelle école. En revanche les embouteillages se forment dans le village voisin.

C2

La construction d'un contournement avec un tunnel lui semble être la seule solution. La commune mandate un bureau d'étude pour le développement du projet, fait appel à l'Etat pour le financement et commence les excavations.

C1

Bourg-les-Alpes termine à peine le chantier de la nouvelle école, et il n'y a plus de financement pour réaliser un contournement. Le conseil municipal décide donc d'implanter de nombreux panneaux d'interdiction dans le centre. La circulation se répartit dans les autres quartiers, les habitants sont en colère.

A1

alpMonitor Aménagement du territoire

Une commune en chemin vers une plus grande qualité de vie

Au cours des dernières années, Bourg-les-Alpes est devenu un lieu de vie privilégié pour les personnes qui travaillent dans la ville voisine. Cela provoque une circulation intense, une raréfaction des terrains, et des conflits. La municipalité aimerait mieux gérer cette situation. Elle passe en revue diverses options.

alpmonitor.cipra.org

« Appréhender l'espace comme système de relation »

Pendant des décennies, on a pensé que le manque de place ne concernait que les villes. Pourtant, dans les Alpes aussi, on commence à se rendre compte que l'espace est une ressource limitée. Il faut trouver une nouvelle voie. [Gianluca Cepollaro](#), directeur de l'école pour l'aménagement du territoire et du paysage Step à Trente/I, en est convaincu.



Gianluca Cepollaro préconise un aménagement du territoire qui renforce les liens sociaux.

Si nous observons les Alpes d'en haut, nous voyons des fonds de vallées occupés par des zones urbaines éparpillées et désordonnées, et des villages de montagne presque déserts ou même abandonnés. Est-ce l'échec de l'aménagement du territoire ?

Ne rejetons pas toute la responsabilité sur l'aménagement du territoire ! Deux choses ont échoué, ou disons plutôt qu'elles ne sont plus acceptables. Premièrement la manière dont le rapport entre l'être humain et la nature est compris avec un accent mis sur la maîtrise et la manipulation : nous avons modifié la nature comme des enfants jusqu'au jour où nous avons remarqué que cela ne pouvait plus continuer ainsi. Deuxièmement, l'approche sectorielle n'a pas réussi à résoudre les problèmes complexes : ceux-ci ne peuvent pas être examinés sous l'angle d'une discipline unique.

Quelles sont les raisons de cet échec ?

C'est l'échec d'un modèle de planification basé sur une relation fautive entre l'être humain et la nature : le modèle du planificateur isolé qui planifie d'en haut la transformation des espaces et décide. C'est l'échec d'un modèle qui privilégie les processus linéaires : quelques personnes au sommet décident pour la base.

Pourquoi est-ce maintenant qu'on commence à parler de pénurie d'espace ?

Dans les Alpes où l'espace est déjà une ressource restreinte pour des raisons morphologiques, nous prenons conscience du problème causé par une consommation d'espace qui n'est plus acceptable. Aujourd'hui, les gens sont beaucoup plus sensibles aux questions telles que l'utilisation du sol ou la qualité des paysages. Mais avant de parler d'utilisation du sol, il faudrait réfléchir à la notion de sol et aux services que celui-ci nous offre, comme la régulation ou la mise à disposition de certains avantages qui se perdent quand nous construisons. La situation ne devient pas seulement inacceptable pour les fonds de vallées mais aussi pour les vallées d'altitude emprisonnées dans un tourisme intensif, allant de pair avec l'idée d'un développement qu'on croit illimité.

Quels sont les besoins actuels de la population en termes d'utilisation de l'espace ?

L'utilisation de l'espace ne peut se passer d'une dimension sociale. La disparition du lien social se répercute sur la qualité de l'espace. Il ne suffit pas d'aménager une place publique pour que les gens l'utilisent. Il faut analyser ce qui a conduit au comportement fortement individualiste des êtres humains. Comment pouvons-nous renouer les fils de la solidarité et en créer de nouveaux ? Comment faire comprendre que les êtres humains peuvent redécouvrir la joie de planifier ensemble ?

Dans quelle mesure la relation entre la population et l'espace doit-elle être repensée ?

Qui a dit qu'il fallait construire une piscine et des terrains de tennis dans chaque commune ? Pour s'apercevoir ensuite qu'il n'y avait pas assez d'argent pour l'entretien de la piscine et que le terrain utilisé pour la construire, avait été consommé inutilement ? On peut aussi bâtir des installations communes. Autrefois, l'espace était considéré comme quelque chose qui ne nous appartenait pas. Il ne suffit cependant pas de construire un contenant pour réactiver les liens entre l'espace et les gens. Il faut commencer par appréhender l'espace comme un système de relations, et c'est alors seulement qu'interviendra le changement de perspective dans la planification et la gestion du territoire. Cela ne se produit cependant que si les gens se reconnaissent dans des valeurs communes et partagées telles que le paysage, l'environnement et l'espace. Les gens se rencontrent quand ils ont les mêmes intérêts. L'espace peut être le maillon permettant de démarrer un projet commun.

Comment les experts en aménagement du territoire peuvent-ils gérer ces besoins ?

Les responsables et les spécialistes en aménagement du territoire ne sont désormais plus les seuls à devoir se pencher sur cette question. Ils sont en relation avec d'autres personnes et ils ont des échanges avec eux, par exemple dans le monde de l'éducation. Dès l'instant où le paysage est compris comme lieu de vie, il ne relève

plus exclusivement de la compétence des responsables de l'aménagement du territoire. Chacun doit renoncer en partie à sa spécialisation pour s'intégrer dans un ensemble plus vaste.

Cela veut-il dire que la compréhension de l'aménagement du territoire a changé ?

Ce qui a changé dans le rôle de l'aménagement du territoire, c'est que tout le monde est désormais impliqué, pas seulement les experts. Lorsqu'un enfant se retient de laisser tomber son papier par terre, il contribue à façonner le paysage ; une famille qui trie ses déchets influence les lieux de vie autant que le planificateur qui commence à ne plus voir son travail détaché du contexte et à prendre en compte la multifonctionnalité des espaces. Nous devons coopérer avec l'administration, les spécialistes et les techniciens, mais surtout avec les écoles.

Comment peut-on parvenir à maîtriser les transformations en cours ?

Il faut investir en grand dans la formation pour provoquer un bond en avant culturel. Aujourd'hui, les élus commencent doucement à comprendre que croire à ces thèmes a aussi une valeur politique. Il faut expliquer que tous – citoyens, techniciens et administrateurs – ont un intérêt commun : valoriser l'espace dans lequel ils vivent. C'est alors qu'on verra les élus commencer à penser à long terme, que les citoyens seront prêts à pratiquer le renoncement pour cultiver un style de vie plus simple, et que les techniciens commenceront à comprendre que le « pourquoi » des projets ne peut jamais être séparé de « comment » ils sont mis en œuvre.

Comment extraire l'aménagement du territoire des chaires des grandes écoles et des lieux de pouvoir pour le rapprocher de la population ?

L'aménagement du territoire traite de thèmes largement répandus, d'où l'importance de l'expérience personnelle. Sur ces sujets, nous sommes tous enseignants et formateurs à la fois. La formation doit se glisser dans les interstices. Comment ? Premièrement par l'abandon des méthodes didactiques de maître d'école : l'esprit humain n'apprend ni sur commande ni sous contrôle. Deuxièmement, par le renonce-

ment aux approches trop spécialisées qui n'aboutissent à rien par elles-mêmes. La nature ne suit pas les filières universitaires. Il faut donc combler le fossé qui sépare, d'un côté, le savoir fractionné et réparti en disciplines, et de l'autre, les problèmes qui, eux, sont transsectoriels. Troisièmement, en reconnaissant la présence des sentiments et de la relation dans tout processus d'apprentissage et de transformation. Nous devons entrer en relation avec la tête des autres.

Parviendrons-nous à créer un espace de coopération plutôt que de concurrence ?

Il faut que nous parvenions à nous asseoir ensemble à une table avec la volonté de trouver une solution et de nous percevoir comme faisant partie d'un tout. Il est possible de trouver des solutions qui associent qualité de vie, liens sociaux et formes de dé-

veloppement raisonnables. Le conflit devrait s'orienter en fonction de ces trois pôles. Le simple fait d'admettre l'entrée en conflit est un grand pas car les conflits sont généralement plutôt refoulés. L'attitude responsable envers le paysage et l'utilisation du lieu de vie dépend largement de l'éducation à la gestion des conflits.

Où se situent les limites d'un processus de planification participative ?

Qu'est-ce que la participation ? C'est l'échange à partir d'opinions différentes, à la fois légitimes et sources potentielles de conflit. Les processus participatifs, qui sont par conséquent conflictuels, peuvent mener à des solutions sous-optimales, c'est-à-dire qu'ils n'aboutissent jamais à l'optimum, mais ils peuvent faire émerger des décisions créatives. Bien souvent, la

participation se limite à un exercice de style pour avaliser des projets et des décisions déjà prises. Il s'agit alors d'une participation de façade. Cette participation cosmétique est pleine de verbiage, elle a la bouche pleine de « Oui » et de « O.K., nous sommes tous d'accord ». Elle est sûre et certaine de parvenir à un accord et laisse peu de place au conflit. La véritable participation, par contre, a sa propre méthode et son propre espace. Et elle peut être efficace quand elle associe la dimension verticale -celle du pouvoir et de la direction – à une dimension horizontale – celle de l'écoute et de l'attention. Si je veux participer, je dois être informé, je dois savoir écouter et être capable de m'engager en terrain conflictuel pour enclencher des processus de négociations.

En Italie, on discute actuellement de l'importance de l'autonomie des régions pour les dynamiser. Est-ce qu'une région autonome peut mieux planifier son espace ?

Oui, j'en suis convaincu. J'entends par là les capacités d'autogestion d'une région qui dépassent les voies institutionnelles et qui ont extrêmement bien réussi dans certains territoires alpins. L'espace, le paysage et l'environnement devraient être les thèmes majeurs afférant à l'autonomie territoriale. Ceci requiert un sens des responsabilités. L'autonomie renforce l'engagement des communautés, qui n'existe que lorsque leurs membres se reconnaissent dans des valeurs et des projets d'avenir communs.

Comment imaginez-vous l'espace alpin dans dix ans ?

J'imagine que l'on saura réutiliser les ressources disponibles, les restructurer et les régénérer. J'imagine qu'on portera beaucoup plus d'attention à l'élaboration de synergies entre les thèmes qui sont aujourd'hui traités séparément. J'imagine que beaucoup d'enfants et de jeunes aborderont les choses différemment des générations les ayant précédés.

Cristina Dalla Torre (Interview)

Conseil des Jeunes de CIPRA International et conseil d'administration de CIPRA Italie
Jot Tagliavini (photos)

Dialoguer même s'il y a conflit

Les conflits ne signent pas la fin du dialogue. Ils en sont parfois le début.
La prévention des risques d'inondation dans la basse vallée de l'Inn en Autriche montre comment générer un dialogue à partir d'un conflit.



La basse vallée de l'Inn en Autriche a été inondée de multiples fois.

écoles, les zones artisanales, la construction de logements ; les défenseurs de la nature veulent des espaces naturels. Les services de protection contre les aléas naturels réclament aussi leur part d'espace pour les digues ou les zones inondables. Le groupe des futurs protégés ne coïncide pas toujours avec le groupe de ceux qui doivent mettre les terrains à disposition. Il arrive souvent que ces deux groupes appartiennent même à des communes différentes.

ENSEMBLE, ÇA IRA

Face à des besoins si complexes touchant les mêmes espaces, il est nécessaire d'expliquer l'objectif suprême à toutes les personnes impliquées, d'instaurer le dialogue et de le conduire. Le land du Tyrol a lancé dans le bas Tyrol un processus de dialogue intercommunal pluriannuel pour la mise en œuvre des mesures de protection contre les

inondations. Douze pour cent seulement de la superficie du Tyrol sont habités et habitables. Ils subissent donc déjà actuellement une forte pression due aux différents usages. La menace de risques naturels aggrave encore la situation. La gestion des cours d'eau et l'imperméabilisation des sols par le passé, ainsi que les changements climatiques nous posent aujourd'hui des problèmes techniques et sociétaux totalement nouveaux. Au Tyrol, nous avons vécu des événements météorologiques extrêmes tels que crues et laves torrentielles en 2005, 2013 et 2015. Infrastructures, zones artisanales et zones urbaines ont été fortement endommagées. Les mesures de protection doivent aider à empêcher à l'avenir de tels événements de toucher les zones habitées. Les surfaces nécessaires à la protection ne seront plus que partiellement utilisables, certaines utilisations étant même exclues.

La question de la prévention des inondations dans la basse vallée de l'Inn tyrolienne illustre particulièrement bien la complexité des conflits autour d'un espace limité : les propriétaires fonciers veulent exploiter leurs terres en tant qu'agriculteurs ou les utiliser plus tard comme terrain à bâtir ; les communes veulent poursuivre le développement de leur commune et ont besoin de terrain pour les routes, les

inondations. Grâce à une information structurée et à des échanges réguliers, les personnes impliquées ayant des intérêts différents se rencontrent, apprennent les uns des autres, cherchent ensemble des solutions et s'efforcent de traiter les conflits pas à pas. Le processus est accompagné par un médiateur et adapté au fur et à mesure à la situation et aux planifications. Cela aboutit dans l'idéal à un résultat viable pour tous. Dans le cas des mesures de renaturation de l'Inn, cette démarche a très bien réussi. Dans les discussions actuelles sur la protection contre les inondations, le dialogue risque de ne pas déboucher sur un résultat satisfaisant pour tous. Mais il maintient une atmosphère qui permet de trouver des solutions.

Dans une situation où les intérêts personnels sont menacés, le maintien du dialogue est un défi considérable. Le travail de dialogue aide et contribue à ne pas perdre de vue l'objectif réel et central qui est la protection des personnes et des bâtiments contre les inondations.

Sabine Volgger

associée wikipreventk, Bregenz/A

Photo: Land Tirol

Espaces protégés en transition

Le parc national italien du Stelvio a été morcelé.

Le rôle des espaces protégés est de préserver l’immense diversité biologique et paysagère des Alpes. Or, de plus en plus de voix demandent que ces espaces contribuent aussi à l’économie locale. Avec alpMonitor, la CIPRA met en lumière les changements qui affectent les espaces protégés alpins.

PAYSAGE PROTÉGÉ «EGARTENLANDSCHAFT UM MIESBACH»

La Convention alpine comprend diverses dispositions relatives à la protection d’espaces sensible, notamment l’art. 11 du protocole protection de la nature, qui stipule que « les Parties contractantes s’engagent à conserver (...) les espaces protégés existants dans le but pour lequel ils ont été créés (...). » Constatant 21 modifications du périmètre du paysage protégé «Egartenlandschaft um Miesbach» depuis 1989, et présumant une remise en cause de l’objectif de protection, CIPRA International a déposé pour la première fois, une demande de vérification d’un non-respect présumé de la Convention alpine. Le Comité de vérification a accepté et traité cette demande entre 2014 et 2016. Sa décision et les recommandations qui en découlent sont en cours de délibération au niveau ministériel, et seront publiés d’ici fin 2016. CIPRA International accompagnera cette publication d’un dossier web sur la procédure et sur les conséquences pour les espaces protégés alpins.

www.cipra.org/fr/politique-alpine, alpmonitor.cipra.org

Le Parc national du Stelvio dans les régions du Trentin-Haut-Adige et de la Lombardie a longtemps été le plus grand espace protégé des Alpes. Après 80 ans d’existence, il a aujourd’hui fermé ses portes et a été démantelé en trois parcs régionaux en juillet 2015. Le Parc national était en particulier vu d’un mauvais œil par quelques élus du Trentin-Haut-Adige qui le percevaient comme une entrave au développement régional et ne voulaient plus rendre de comptes au gouvernement italien. Les possibilités de gérer les paysages naturels de manière cohérente sont aujourd’hui devenues très limitées. Les trois parcs sont administrés par les collectivités locales, avec trois plans de gestion, trois administrations et trois mécanismes de surveillance. Les projets liés à la protection de la biodiversité, au paysage ou à la mobilité sont désormais beaucoup plus difficiles à coordonner. L’exemple du Parc national du Stelvio n’est qu’un exemple parmi beaucoup d’autres dans les Alpes (voir aussi l’encadré). Les espaces protégés – des paysages délimités soumis à des restrictions d’usages – sont affectés par de nombreux changements. Cela porte aussi atteinte à l’immense diversité biologique et paysagère. Les arguments sont les mêmes partout : on veut multiplier les équipements de sports d’hiver, dynamiser l’économie, promouvoir la transition énergétique, sauvegarder des emplois. Cette argumentation oublie les services rendus par la nature aux humains, que ce soit en leur fournissant de l’eau ou des aliments, en les protégeant contre les aléas naturels ou en tant qu’espace récréatif – en particulier pour le tourisme. Dans le cadre du projet alpMonitor, la CIPRA présente une carte des Alpes recensant les espaces protégés menacés ou déjà amputés, sans prétendre à l’exhaustivité. Elle présente aussi quelques réussites. Des hommes et des femmes parlent du rôle que joue l’espace protégé dans leur vie et dans leur territoire. Enfin, une liste présente les instruments disponibles à l’échelle internationale pour établir légalement un statut de protection. ▲

Barbara Wülser
CIPRA International

Respecter le vide

Les espaces « non meublés » sont essentiels à notre bien-être. [Karina Liechti](#) et [Raimund Rodewald](#) de la Fondation suisse pour la protection et l’aménagement du paysage, plaident pour un nouveau regard sur le paysage.



DEUX VOIX POUR LA PROTECTION DES PAYSAGES

[Karina Liechti](#) est chef de projet, [Raimund Rodewald](#) directeur à la Fondation suisse pour la protection et l’aménagement du paysage. Leur travail quotidien consiste à s’investir pour la sauvegarde des paysages naturels et ruraux traditionnels de la Suisse et à lutter entre autres contre leur « ameublement » croissant avec de plus en plus de nouvelles offres. Un des projets de la Fondation est dédié à l’effet du paysage sur le bien-être humain.

www.sl-fp.ch

Qu’avais-je dans la tête lorsque j’étais enfant et que j’avais un après-midi libre ou même toutes les grandes vacances devant moi ? Quel monde apparaissait – réel ou imaginaire – tandis que je jouais dans la forêt un jour d’été ? Nous arrive-t-il encore souvent aujourd’hui d’avoir un moment non planifié et un espace non encombré devant les yeux ? Tolérons-nous encore de tels moments et de tels espaces ? Un train raté – et c’est alors seulement que je découvre le quartier oublié derrière la gare. Le mauvais embranchement à la fin de la piste de luge – et je découvre un paysage sans objets artificiels implantés par les humains ; je suis soudain seul au monde, livré à moi-même. Que nous apporte la vue d’un paysage naturel intact ou d’un paysage rural traditionnel de qualité – épargné par les artefacts criards qui monopolisent le regard ou les offres de consommation qui reflètent nos besoins et nos attitudes ? Nous en sommes convaincus : cette vue nous apporte beaucoup. Car ce n’est pas simplement l’être humain qui agit sur le paysage, c’est aussi le paysage qui agit sur l’être humain. A une époque où les stimuli – esthétiques, auditifs, olfactifs – sont innombrables, nous avons besoin d’espaces « non meublés », de paysages qui laissent libre cours à notre imagination. Ces paysages contribuent de façon déterminante à notre bien-être : ils reposent notre esprit de la fatigue et du stress mental, stimulent notre développement cognitif et émotionnel, et augmentent la capacité de concentration ainsi que les émotions positives. Nous nous mettons en mouvement, notre développement moteur se renforce. Nous faisons l’expérience de la nature en famille ou entre amis, poursuivant ainsi notre développement sur le plan social. En bref :

le bien-être psychique, physique et émotionnel augmente. Sans oublier que nous nous identifions, nous amassons des souvenirs, des expériences, des associations qui à leur tour nous donnent force et stabilité pour affronter notre quotidien surchargé dans des espaces « pleins ». Ces paysages n’imposent pas leur présence, on entre en relation avec eux. Puis on les quitte à nouveau, sans laisser de traces. Mais ils nous restent en mémoire. Quelles sont les caractéristiques de ces paysages ? Ce sont des lieux où la nature a droit à son propre développement, au vieillissement : à petite échelle au sein de l’image urbaine, à grande échelle, à l’écart des grands espaces aménagés et rationalisés. Ils se raréfient. Nous devons les rechercher et les protéger. Mais aussi apprendre à les reconnaître quand nous les avons trouvés. ▲

Photos: P.18 Daniele Faleia, P.19 Stiftung Landschaftsschutz Schweiz

Porte ouverte aux idées nouvelles

Comment amène-t-on des jeunes à participer ?
Comment les jeunes adultes peuvent-ils s'investir à long terme
pour leur espace de vie les Alpes ? Luzia Felder fait
le bilan de trois ans au Conseil des jeunes de la CIPRA.

En 1992, Roger Hart décrivait la participation dans une publication de l'Unicef comme un processus de prise de décision en commun, concernant aussi bien la vie des individus que celle de la communauté. La participation est un droit fondamental de chaque citoyenne, de chaque citoyen. La question du degré de participation est objet de controverse. Roger Hart estime que les jeunes doivent être impliqués dans les projets importants. Sans cela, comment peuvent-ils devenir des citoyennes et des citoyens responsables et engagés ? Comment un réseau de diverses organisations et personnes de l'espace alpin, ayant le développement durable pour devise, peut-il

incorporer les jeunes dans ses activités et dans les décisions importantes ? Cette question était au premier plan lors de la création du Conseil des jeunes de la CIPRA ou CIPRA Youth Council (CYC) en octobre 2013 à Bolzano, Italie. L'énergie émanant de l'idée d'une organisation de jeunesse transalpine a poussé les six fondatrices à mettre en jeu leurs souhaits, leurs suggestions et leurs connaissances. A l'époque, elles ne se doutaient pas que, deux ans et demi plus tard, à l'Expo Universelle de Milan, elles remettraient à leurs ministres de l'environnement un souvenir de leur fabrication fait à partir de déchets (lire le détail dans le rapport annuel 2015 de CIPRA International).

A QUOI RESSEMBLE LA VRAIE PARTICIPATION?

Pour comprendre l'importance de la participation de la jeunesse et juger de sa progression, les membres du CYC étudient l'échelle de participation de la jeunesse proposée par Roger Hart en 1992. Elle permet de déterminer le niveau de participation et la frontière entre participation et pseudo-participation. L'image de l'échelle doit permettre de visualiser la pseudo-participation, située sur les échelons inférieurs, où la jeunesse est utilisée abusivement comme décoration et où son implication est purement symbolique. On passe ensuite au stade préliminaire de la participation : les jeunes sont informés, on leur demande conseil et ils assument des tâches dans les projets. Sur les échelons supérieurs de l'échelle de participation, ce n'est pas l'autonomie de la jeunesse qui est au premier plan, mais la coopération adaptée. Les idées conçues par les jeunes doivent être soutenues par les adultes et les spécialistes et servir d'impulsion pour faire avancer la mise en œuvre.

LE CONSEIL DE JEUNES DE LA CIPRA

Le Conseil de jeunes de la CIPRA a été créé en 2013, regroupant des jeunes de différents pays alpins. Les membres sont nommés pour une période de deux ans et dialoguent régulièrement avec CIPRA International et les représentations nationales sur des thématiques actuelles et pour la mise en œuvre de projets. Par ailleurs les jeunes obtiennent de l'aide pour la réalisation de leurs propres projets.

www.cipra.org/fr/jeunesse



Lors de séminaires, les membres du Conseil de jeunes acquièrent des connaissances sur des sujets choisis (à droite) – et ils y prennent plaisir (en haut).



Des jeunes rencontrent les ministres de l'environnement à l'Expo de Milan (en haut).



La CIPRA et les adultes, tout comme les jeunes, ont d'abord dû s'habituer à la participation. Nous sommes impliqués dans des discussions en tant que « La jeunesse », par exemple avec « I-LivAlps », un projet destiné à renforcer l'échange entre les décideurs, les spécialistes et les jeunes adultes. Nous devons gérer la responsabilité de figurer comme représentants de notre génération dans des discussions autour de thèmes sur lesquels nous n'avons pas la moindre connaissance technique. Quel est le degré de participation valable et sensé pour tel sujet, tel groupe ou telle phase ? La CIPRA réussit de mieux en mieux cet exercice de haute voltige et voit ce défi comme une chance. Au sein de « I-LivAlps », les professionnels formulent leurs objectifs pour recevoir de nouvelles idées, des questions captivantes et une énergie nouvelle. Les jeunes espèrent de nouvelles connaissances techniques et la chance de s'investir. Ainsi se complètent les différents participants, des ponts se construisent entre le savoir professionnel et l'énergie juvénile. Chacun bénéficie de cette expérience.

IL FAUT AUSSI S'AMUSER

Un coup d'œil au sein du CYC montre que les chemins qui ont mené ces jeunes alpins au Conseil des jeunes diffèrent autant que les personnes elles-mêmes. Les jeunes motivés sont arrivés au CYC par des conversations avec des membres actifs du CYC ou des projets captivants dont l'actualité brûlante attire les jeunes. Une plateforme pour ce type d'échange est désormais proposée par le site internet YAPP, « Youth Alpine Participation Platform ». L'information sur les projets jeunesse dans toutes les Alpes est constamment enrichie sur yapp-network.org par les porteurs de projet. C'est du moins ce que nous espérons.

Pour nous « les jeunes », les objectifs à court et moyen terme sont importants parce que l'engagement à long terme est incompatible avec les semestres d'échange, les stages et les emplois instables. Les séminaires de courte durée ayant un but précis dans le beau paysage alpin distraient agréablement du quotidien et constituent souvent une forme de détente. Ce milieu est propice à la naissance d'idées créatives. Les propositions de solutions et les projets avancent rapidement.

La CIPRA consacre beaucoup d'énergie à faire participer les jeunes habitants des Alpes. La porte est ouverte aux idées nouvelles. Elle nous donne, à nous les jeunes, la possibilité de présenter nos préoccupations sur des sujets importants, d'aller à l'encontre des séances photo purement décoratives et d'assumer des responsabilités pour nous et pour notre lieu de vie. « Ma vision, c'est que les jeunes se retrouvent dans la nature et savourent ce moment-là », dit Elisa Zadra, membre du Conseil des Jeunes. « Une expérience positive pousse les jeunes à veiller sur eux-mêmes et leurs semblables, et à s'investir pour le merveilleux lieu de vie que sont les Alpes. » ▲

Luzia Felder

Conseil des jeunes CIPRA International

Ils réinventent leurs « pays »

Pendant un an, de juin 2016 à mai 2017, le projet de la CIPRA « youTurn » permettra à des jeunes, des animateurs jeunesse et des élus originaires de sept pays alpins de se rencontrer pour s'occuper du développement soutenable de leur « pays ». Les divers groupes du projet sont formés à diverses théories, telles que les démarches participatives. Ils réalisent sur cette base des projets locaux axés sur la participation des jeunes et le rapport à la nature. « youTurn – young directions for Alpine municipalities » permet cet échange entre des communes du Liechtenstein, d'Allemagne, d'Autriche et de France. Deux rencontres de tous les partenaires durant plusieurs jours constitueront les temps forts du projet. La rencontre de lancement a eu lieu en juin à Schaan/LI. Les participants réalisent maintenant les actions locales. Dans le Bregenzerwald, par exemple, des jeunes organisent des activités pour les élèves des écoles primaires dans un Parc naturel ; un Festival nature est prévu dans le Montafon et, à Schaan, les jeunes veulent faire un repas avec et pour les réfugiés avec des ingrédients locaux. Erasmus+ finance le projet. www.cipra.org/fr/jeunesse

Rendez-vous des amis des Alpes

« Des Alpes & des gens » sera la devise de la Semaine alpine qui aura lieu du 11 au 15 octobre 2016 à Grassau/D. Cette rencontre internationale est préparée et menée à bien tous les quatre ans par des organisations alpines désireuses de participer au développement local et soutenable. Cette semaine est l'occasion d'échanger sur les expériences acquises et de travailler sur de nouvelles approches pour trouver des solutions adaptées aux réalités et aux besoins spécifiques des territoires alpins et de leurs habitants. Les champs d'action mis en avant cette année sont la démographie, la culture et la qualité de vie.

Vers de nouvelles voies

Des dizaines de milliers de pendulaires se déplacent quotidiennement pour leur travail au carrefour des quatre pays Allemagne-Autriche-Suisse-Liechtenstein. Bien que le projet Alpstar du programme Espace Alpin ait certainement aidé à éliminer de nombreux obstacles sur la voie de la mobilité douce, la voiture demeure le moyen de transport n° 1 des pendulaires. L'objectif du projet consécutif « PEMO – mobilité pendulaire soutenable » est d'étendre la portée des expériences et des résultats d'Alpstar. Il se déroulera avec des partenaires déjà établis, des partenaires nouveaux des cantons suisses de Saint-Gall et d'Appenzell et du Landkreis allemand de Lindau. Il y a aussi de nouvelles entreprises des quatre pays, qui s'ajouteront aux établissements Hilti AG, déjà impliqués. Etant donné que de nombreux trajets pendulaires sont inférieurs à 10 km, il existe de nombreuses possibilités de transfert modal vers le rail, le bus, le vélo ou le covoiturage. Cela permet de réduire efficacement les pollutions atmosphériques et sonores. De surcroît, l'augmentation d'activité physique au quotidien présente des bénéfices pour la santé des pendulaires. www.cipra.org/fr/trafic



Le Lac Chiemsee en Allemagne, un décor idéal pour la Semaine Alpine.

La nature nous offre ses services

Le projet SPARE (Planification stratégique des écosystèmes des rivières alpines) est destiné à mieux harmoniser les différents besoins de protection et d'utilisation des rivières pour aboutir à une gestion globale des cours d'eau de l'espace alpin. Le projet est prévu pour trois ans. Les rivières et autres espaces naturels sont les artères vitales du développement soutenable dans l'espace alpin : ils pourvoient aux besoins de la population en eau potable, permettent l'irrigation en agriculture, hébergent des myriades d'organismes, attirent les personnes en quête de détente ; leur force nous permet de produire de l'énergie. Les services rendus par la nature à l'être humain sont également au centre du projet AlpES (Alpine Ecosystem Services – Services des Ecosystèmes alpins). Pour parvenir à une gestion de la nature qui dépasse les frontières territoriales, il faut d'abord forger une compréhension commune des services écosystémiques de l'arc alpin. Le projet AlpES en pose les fondements en définissant et en étudiant divers espaces naturels et les services qu'ils rendent. Ces deux projets sont soutenus financièrement par le Fonds européen de Développement régional dans le cadre du programme Interreg Espace alpin. www.cipra.org/fr/biodiversite-paysage

Après avoir participé à l'organisation, la CIPRA prendra part aux débats lors des sessions thématiques. Sous le titre « Le climat, c'est nous ! », les participants discuteront de comportements et de styles de vie respectueux du climat. On étudiera entre autres les résultats du projet CIPRA « 100max – le jeu alpin pour le climat » dans le cadre duquel près de 70 ménages ont essayé pendant deux semaines de réduire leurs émissions de CO2 de manière ludique. Dans « Là où brame le cerf et gronde le torrent », les orateurs et les participants se pencheront sur le traitement et la préservation des espaces peu accessibles. www.alpweek.org

Des jeunes et des experts

Développer l'intérêt, les connaissances et les capacités d'action des Alpains est l'une des priorités de la CIPRA. Faire participer les jeunes, c'est renforcer le rôle et la compétence des décideurs de demain. Avec le projet « I-LivAlps », CIPRA International offre aux jeunes la possibilité de se familiariser avec les processus et le contenu technique de quatre domaines sélectionnés. Le coup d'envoi du projet a eu lieu à Schaan/LI début 2016 avec la rencontre de 50 personnes habitant dans les Alpes pour échanger sur le thème de l'aménagement du territoire et développer des idées pour l'avenir. La deuxième rencontre à Lecco/IT en septembre était consacrée au tourisme d'hiver. Habitat, travail et innovation sociale clôtureront le tour d'horizon thématique en 2017. CIPRA International est chef de file du projet qui est cofinancé par Erasmus+ et la Fondation Cariplo. www.cipra.org/fr/jeunesse

Boîte à outils pour le climat

Comment un territoire peut-il s'adapter au changement climatique ? Un projet de deux ans qui a pris fin en juin 2016 a créé une boîte à outils pour aider à répondre à cette question. La boîte à outils pour le climat contient des outils qui montrent à un territoire la voie à suivre pour s'adapter au changement climatique. L'objectif est de trouver avec la population la meilleure façon de gérer les chances et les risques liés à l'évolution du climat. La région suisse de la Surselva a testé les outils au cours d'un projet pilote et l'expérience a été concluante. Le projet a été financé par l'Office fédéral suisse de l'environnement et le canton des Grisons. CIPRA International a apporté au projet son expertise en matière de développement local soutenable et en communication internationale. www.cipra.org/fr/climat-energie

Photo: Rinaldo Kirchner

Prise de position écrite de la CIPRA sur la protection de la diversité des espaces

L'espace, sous toutes ses formes, est indubitablement la ressource la plus précieuse des Alpes. L'espace est un élément fondamental de la nature et des paysages alpins. Sa diversité est sans égal : espace naturel, espace vital, espace ludique, espace culturel, espace-écho, espace de débarras, espace d'observation, espace disque, sans oublier espace alpin. Cette diversité est cependant menacée. Les formes d'espace, autrefois si variées, sont aujourd'hui moins nombreuses. La CIPRA exhorte les Etats alpins à édicter une convention sur la protection de la diversité des espaces, sur le modèle de la convention sur la biodiversité. L'espace a été pendant des siècles considéré comme un bien allant de soi et supposé disponible sans limite. Au cours des dernières décennies, sa diversité a été massivement décimée par les chasseurs d'espace, les collectionneurs d'espace, les destructeurs d'espace et les profanateurs d'espace. A tel point qu'il a été mis dans certains pays alpins sur la liste rouge des ressources menacées. Quoique louables, ces mesures ne suffisent pas à mettre un terme à la raréfaction de l'espace.

La CIPRA considère les mesures suivantes comme impératives pour la sauvegarde de la diversité des espaces en général et celle de l'espace alpin en particulier :

- La définition de l'espace dans le protocole « Aménagement du territoire et développement durable » de la Convention alpine doit être élargie pour inclure l'aspect diversité.
- Les espaces intérieurs comme les espaces extérieurs doivent être protégés des actes de piraterie spatiale.
- Un parc spatial doit être aménagé au cœur des Alpes. Il sert à transmettre les modes de fonctionnement de l'espace et à l'archivage de l'espace.
- Des avocats et des médiateurs spécialistes en espace veillent à ce que la ressource menacée bénéficie également de toute la considération qui lui est due sur le plan juridique et sociétal.
- Des corridors d'espace doivent stimuler l'extension et la diversification de l'espace.
- La réintroduction d'espaces dans des territoires dépourvus ou pauvres en espace assure l'amélioration et la valorisation de cette ressource variée.

CIPRA International montre le bon exemple en livrant immédiatement une pièce du secrétariat de Schaan à elle-même. Cette mesure sert à la protection de l'espace mais poursuit également d'autres objectifs de recherche : comment se développe l'espace à l'écart des influences humaines ?

Schaan, septembre 2016



Destination Alpes : lieux de vie ou villages vacances ?

Depuis les années 1950, le tourisme fait figure de voie royale pour empêcher la mort des vallées de montagne. Pendant les vacances hivernales et estivales, de nombreux villages se remplissent de visiteurs et la vie bat son plein. Mais la médaille a aussi un revers : les saisons mortes avec leurs lits froids et leurs volets fermés, les embouteillages et la pollution atmosphérique en haute saison, les investissements sans fin ou encore la dégradation et l'uniformisation des paysages. Dans certaines vallées, la monoculture du tourisme a fait disparaître la diversité économique et culturelle. Qu'apporte le tourisme aux Alpes ? Comment vit-on dans un village où, en haute saison, la population est quadruplée pour une courte période ? Quelles innovations sociales sont initiées par les hôtes ? Les villages de montagne sont-ils aujourd'hui des lieux de vie ou des villages vacances ? L'Alpenscène n°102 cherchera des réponses à ces questions. **Parution été 2017.**

